

Le cannabis à New York : qu'est-ce qui est légal ?

La consommation de cannabis (marijuana) est légale pour les adultes dans l'État de New York.



3 oz **24 g**

Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent posséder et partager, mais pas vendre, jusqu'à trois onces (85 g) de fleurs ou de bourgeons de cannabis, et jusqu'à 0,85 once (24 g) de cannabis concentré comme les huiles ou les produits à vapoter.



Espace fumeurs

Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent fumer ou vapoter du cannabis dans la plupart des endroits où il est permis de fumer du tabac.



Le programme de cannabis médical de New York a été étendu. Pour plus d'informations sur ces changements, consultez le site cannabis.ny.gov/medical-cannabis.



Magasin de cannabis
Ouverture prochaine

La vente de cannabis n'est autorisée que dans les dispensaires agréés par l'État de New York. Pour obtenir des informations actualisées sur l'achat de cannabis en toute légalité, y compris les adresses des dispensaires, consultez le site cannabis.ny.gov/adult-use.

Qui peut légalement posséder du cannabis, et quelle quantité ?

- Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent posséder jusqu'à trois onces (85 g) de fleurs ou de bourgeons de cannabis, et jusqu'à 0,85 once (24 g) de cannabis concentré (comme les huiles ou les produits à vapoter)
- Il est illégal à toute personne âgée de moins de 21 ans de posséder, de consommer ou de partager du cannabis.

Peut-on partager, vendre ou échanger du cannabis ?

- Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent partager jusqu'à trois onces (85 g) de fleurs de cannabis, et jusqu'à 0,85 once (24 g) de cannabis concentré pour leur usage personnel.
- Il est illégal pour quiconque de :
 - Posséder ou partager plus de trois onces (85 g) de fleurs de cannabis ou plus de 0,85 once (24 g) de cannabis concentré.
 - Vendre ou échanger toute quantité de cannabis sans licence.
 - Donner ou vendre toute quantité de cannabis à des personnes de moins de 21 ans.

Est-il légal de conduire après avoir consommé du cannabis ou de consommer du cannabis dans une voiture ?

- Non. Il est interdit de conduire en état d'ébriété ou sous l'influence du cannabis.
- Il est également interdit de consommer du cannabis à l'intérieur d'une voiture, même en tant que passager ou lorsqu'elle est garée.



Où est-il interdit de fumer ou de vapoter du cannabis à New York ?

- Il est interdit de fumer ou de vapoter du cannabis dans ces lieux :
 - Zones publiques des bâtiments
 - Parcs
 - Plages et promenades
 - Terrains de golf publics
 - À l'intérieur et sur le terrain des stades de sport
 - Rues piétonnes
 - Jardins publics
 - Restaurants
 - Bars
 - Voitures et autres véhicules motorisés (même en stationnement)
 - Établissements scolaires



- En vertu de la loi fédérale, il n'est toujours pas légal de posséder ou de consommer du cannabis sous quelque forme que ce soit sur une propriété fédérale. La législation de l'État de New York décrite dans cette fiche d'information ne s'applique à aucune propriété fédérale.
- Certains immeubles privés interdisent de fumer et de vapoter à l'intérieur des logements. Si les propriétaires peuvent interdire de fumer et de vapoter du cannabis dans leur immeuble, ils ne peuvent pas interdire la consommation de produits comestibles à base de cannabis ou la possession de quantités légales de cannabis à l'intérieur de votre logement.
- Les services des logements de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) ont des politiques antitabac qui interdisent de fumer et de vapoter du tabac et du cannabis sur leur propriété. Les logements publics qui font partie d'un programme fédéral tombent sous le coup de la loi fédérale interdisant la possession et la consommation de cannabis et de produits à base de cannabis.



Où puis-je trouver des informations supplémentaires ?

Pour obtenir davantage d'informations sur la loi et les sanctions en cas d'infraction, consultez le site cannabis.ny.gov/adult-use-information et cliquez sur le lien **What is in the Law About Cannabis: Penal Law (Quelle est la loi sur le cannabis : droit pénal)**.

Comment puis-je savoir si un produit du cannabis ou un lieu qui le vend est légal ?

- Les lieux et les produits autorisés sont marqués d'un logo de vérification. Les produits autorisés sont testés et respectent les normes de sécurité établies par l'Office of Cannabis Management (Bureau de la gestion du cannabis, OCM) de l'État de New York. Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant la sécurité des produits, l'étiquetage, les effets sur la santé d'un produit, les lieux ou les ventes non autorisés, ou l'utilisation non autorisée, consultez le site cannabis.ny.gov/report-an-incident.

Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site nyc.gov/health/cannabis.